

Bon Repos : la destruction avancée ?

Le dimanche 30 avril dernier, un incendie se déclarait au domaine de Bon Repos. Un nouvel incident qui repose la question de l'avenir de ce site appartenant à la Ville depuis 1975. Si la Ville a bien prévu un projet pour le domaine, ce n'est pas encore pour demain. Mais devant les incidents qui se multiplient ces dernières années, la municipalité pourrait décider d'accélérer les choses.



L'incendie s'est déclaré dimanche 30 avril, en fin de journée.

« C'était inévitable »

« Les bâtiments étaient en mauvais état dès 1975, rappelle le maire, Olivier Lebrun. D'ici trois ans, il devrait y avoir quelques logements construits sur le haut du domaine, tout en conservant un parc public. La question de conserver ou non ces bâtiments ne se pose plus. Mais en revanche, nous nous demandons s'il ne faudrait pas mettre à terre le bâtiment de façon préventive. » Car même si le site est fermé, que la Ville y appose des panneaux d'interdiction d'accès et de dangerosité, sa responsabilité pourrait tout de même être engagée en cas d'incident.

L'endroit est en effet régulièrement squatté alors que les

murs et les toits menacent de s'effondrer à chaque seconde. « On ne peut vraiment rien restaurer, poursuit Olivier Lebrun. D'ailleurs, l'architecte des Bâtiments de France et celui des Monuments historiques l'ont confirmé. »

Pour les défenseurs du domaine, cet incendie était « iné-

vitabile, étant donné la faible protection du site », souligne Françoise Lamoureux, présidente de l'association Sauvegarde du domaine de Bon Repos. « Nous sommes désolés et en même temps assez peu surpris, poursuit-elle. Il est assez facile d'entrer dans la propriété. Je suppose qu'il va y avoir une

enquête, nous en attendons les résultats. » Pour autant, même si l'association est bien consciente de l'état de dégradation dans lequel se trouve le bâtiment, elle reste sur ses positions : « Nous espérons qu'une réhabilitation partielle ou totale puisse être envisagée ».

Florie Cedolin